

Délégation

"Développement, rayonnement, attractivité du territoire"

16 octobre 2009



Contribution de Michel JOUVET

La coopération métropolitaine Nantes-Rennes : une impérieuse nécessité

Résumé de la contribution

Cette contribution s'appuie en partie sur les réflexions de l'atelier stratégie de territoires que j'anime depuis 18 mois à l'institut Kervégan dont elle n'engage pas pour autant la responsabilité.

La vision d'un futur voulu doit dépasser les schémas actuels. Ce sont d'abord des hommes audacieux qui peuvent impulser une nouvelle vision même s'ils doivent aller à contre-courant de leur « propre camp » pour « faire bouger » les lignes.

Le développement des métropoles et des territoires qu'elles irriguent sont deux aspects d'une même dynamique en interaction constante et probablement jamais figée.

La création d'un réseau de villes n'est pas une idée nouvelle mais les coopérations métropolitaines entre les collectivités sont restées globalement insuffisantes malgré des avancées significatives.

De nouvelles donnes s'imposent à nous aujourd'hui et la coopération Nantes-Rennes n'est pas un « plat réchauffé » ; elle est au contraire porteuse d'un projet novateur. Nantes et Rennes ont aujourd'hui la responsabilité d'impulser une coopération métropolitaine audacieuse en y associant les grands centres urbains et ruraux de leur environnement dans une vision globale de l'aménagement de nos territoires.

Pour autant une coopération Nantes-Rennes ne se décrète pas ; elle relève d'une « longue marche » pour en identifier les axes prioritaires et en obtenir les résultats. Coopération, compétition ou indifférence ? Ces trois réalités ne s'opposent pas et peuvent coexister « pacifiquement » selon les sujets à traiter.

Cette coopération métropolitaine a pour ambition de construire une métropole en réseau à vocation européenne et internationale prenant en compte la mondialisation de nos sociétés et la restructuration de l'État. Elle permet d'éviter une compétition stérile entre nos territoires pour augmenter leur attractivité globale.

Pour autant la mise en réseau n'est pas suffisante pour construire cette coopération métropolitaine. L'efficacité d'une coopération en réseau lisible ne peut pas reposer sur un fonctionnement mou comparable à une « auberge espagnole » où chacun y apporte ou prend ce qu'il veut. La coopération métropolitaine suppose une gouvernance forte et lisible : c'est une responsabilité première de Nantes et de Rennes.

Cette coopération métropolitaine repose sur un nombre limité de grands projets structurants lisibles à construire autour de quatre grands piliers : les transports et les communications, la recherche et l'enseignement supérieur, le développement international de la compétitivité des entreprises et de notre capacité à attirer de nouveaux investisseurs, enfin une politique commune et lisible d'événements culturels majeurs et de communication.

Cette coopération métropolitaine a pour ambition de faire apprendre à travailler ensemble des acteurs publics et privés de nos territoires en s'appuyant en priorité sur les personnes ressources présentes sur notre territoire plutôt que des consultants et experts externes.

Le choix d'une métropole centre, Nantes ou Rennes, est un débat dépassé. Ce débat, teinté d'histoire et parfois d'idéologie, peut « polluer » les relations entre Nantes et Rennes. Les fonctions métropolitaines de Nantes et de Rennes apparaissent complémentaires mais inachevées. Alors peu importe que telle fonction soit à Nantes ou à Rennes : l'important est que ces fonctions soient présentes à un grand niveau d'excellence et au service d'une vision audacieuse pour le développement de nos territoires et de nos entreprises.

Pouvons-nous innover sans tabou pour construire les nouvelles frontières d'une coopération métropolitaine multipolaire ? Saurons-nous dépasser les peurs inhérentes à tout changement ?

Au delà des convictions politiques et des contraintes de chacun, la construction de « nouvelles frontières » de coopération métropolitaine relève d'une forte conviction morale et d'un courage politique anticipateur de tous les acteurs territoriaux, et en premier lieu des présidents des deux métropoles, pour dépasser les clivages, les peurs et les inerties actuels.

Plusieurs métropoles françaises et européennes sont dès à présent engagées dans cette direction. Un échange des bonnes pratiques existantes serait grandement profitable. Nantes et Rennes pourraient en prendre l'initiative dans le cadre d'un colloque métropolitain à organiser en 2010.

L'organisation d'un débat citoyen est un objectif essentiel. C'est une condition indispensable pour que des citoyens majeurs comprennent la complexité du monde où ils vivent et la nécessité de choix anticipateurs qui ne se limitent pas à la gestion de nos pré-carrés.

Alors en conclusion, oui le citoyen doit oser s'approprier ce débat même s'il doit pour cela s'affranchir des avis des experts.

Merci par avance de votre réactivité à cette contribution.

michel.jouvet.01@orange.fr

La coopération métropolitaine Nantes-Rennes : une impérieuse nécessité

Texte intégral de la contribution

L'essentiel de cette contribution est antérieur au colloque Nantes-Rennes organisé par les deux métropoles les 8 et 9 octobre 2009.

Cette contribution s'appuie en partie sur les réflexions de l'atelier stratégie de territoires que j'anime depuis 18 mois à l'institut Kervégan dont elle n'engage pas pour autant la responsabilité.

Les travaux de cet atelier débordent largement le débat sur les coopérations entre Nantes et Rennes. Ils feront l'objet d'une publication de l'institut Kervégan à paraître en décembre 2009.

■ Faire bouger les lignes

La vision d'un futur voulu, et non pas subi, doit dépasser les pesanteurs de l'histoire, les frontières géographiques et les schémas actuels pour définir de nouveaux horizons porteurs des développements futurs. Elle doit aussi dépasser les scepticismes ambiants et désabusés.

Ce sont d'abord des hommes audacieux qui peuvent impulser une nouvelle vision même si souvent ils doivent aller à contre-courant de leur « propre camp » pour « faire tomber » les murs qui les séparent et « faire bouger » les lignes.

Il en a été ainsi par exemple, à notre modeste échelle, de la construction de la métropole « Nantes-Saint-Nazaire ». Quels élus, experts, quels historiens, quels géographes,...auraient prédit dans les années 1960 que Nantes et Saint-Nazaire se rapprocheraient un jour alors que ces deux villes s'opposaient ou s'ignoraient. De même, à une autre échelle, qui aurait prédit dans les années 1960 l'éclatement de l'URSS et la chute du mur de Berlin ?

Il en est ainsi aujourd'hui pour la coopération Nantes-Rennes sous l'impulsion audacieuse de leurs deux maires qui proposent une vision et une ambition nouvelle pour le développement de nos territoires.

Le développement de l'aire urbaine nantaise sur un axe nord-sud déborde largement le territoire de Nantes Métropole. C'est au niveau de ce grand bassin de vie, « le grand Nantes », que doit se construire une politique globale de cohésion sociale et territoriale d'équipements et de services publics au bénéfice des populations. Le rapprochement accentué avec l'aire urbaine de Rennes nécessiterait de mieux coordonner les politiques publiques de ces deux grands bassins de vie.

Une forte coopération à l'initiative de Nantes et Rennes, associant les centres urbains et ruraux de nos territoires, est également indispensable pour développer nos grandes fonctions métropolitaines à l'échelle européenne. L'attractivité et les développements futurs de nos territoires en dépendent.

Le « grand Nantes » et la coopération Nantes-Rennes sont deux axes stratégiques distincts mais complémentaires qui ne relèvent pas des mêmes priorités ni des mêmes gouvernances.

Le développement des métropoles et des territoires qu'elles s'irriguent sont deux aspects d'une même dynamique en interaction constante et probablement jamais figée comme le montre la forte expansion des aires urbaines de Nantes et de Rennes au cours de la dernière décennie.

Ces deux aspects ne s'opposent pas comme cela est fait trop souvent. Bien au contraire nos territoires bénéficient d'un réseau de centres urbains et ruraux dynamiques ; c'est un atout qu'il faut valoriser mais c'est bien la croissance métropolitaine qui dynamise l'ensemble de nos territoires.

■ Passer du discours à un projet ancré dans l'action

La création d'un réseau de villes n'est pas une idée nouvelle mais il faut aujourd'hui passer du discours, parfois incantatoire, à l'action car les coopérations métropolitaines entre les collectivités sont restées globalement insuffisantes malgré des avancées significatives.

Cette insuffisance est en particulier caractérisée par une compétition stérile pour l'agrément des pôles de compétitivité ; l'éclatement d'Ouest Atlantique ; les résultats mineurs du pôle agronomique ; l'incapacité des grandes écoles agronomiques à se regrouper dans un même établissement, l'ENITIAA et l'ENV ayant choisi de ne pas adhérer à Agrocampus.

Il en est de même de l'incapacité des universités à présenter un projet commun à l'occasion du plan gouvernemental campus.

■ De nouvelles donnes imposent aujourd'hui une coopération métropolitaine audacieuse

Les conditions sont-elles aujourd'hui réunies pour construire une nouvelle étape de coopération métropolitaine reposant sur une vision globale de l'avenir de nos territoires déclinée par un projet d'action crédible pour fédérer nos énergies et nos ressources ?

Les projets initiés par la DATAR et les services de l'État dans les années 1980-1990 n'étaient pas appropriés ni par les responsables des collectivités ni par le tissu des entreprises et des centres de recherche. Ces projets reposaient largement sur une vision nationale de l'aménagement du territoire avec la création de métropole d'équilibre pour contrebalancer l'impact grandissant de Paris.

Aujourd'hui ce sont les deux maires de Nantes et de Rennes qui reprennent une initiative focalisée sur des axes concrets, avec en particulier une volonté clairement affichée de Daniel Delaveau dès son élection en 2007. **C'est une donne nouvelle.**

De nombreuses coopérations se sont développées au cours des dernières décades entre les entreprises et les centres de recherche. Elles gagneraient à être mieux connues à travers une cartographie de ces flux.

Il en est de même pour les mobilités induites par le lieu de travail. De nombreux rennais viennent travailler dans l'aire urbaine nantaise et réciproquement. Elles gagneraient elles aussi à être mieux connues et caractérisées.

C'est aussi une donne nouvelle.

Les deux aires urbaines de Nantes et de Rennes se développent et se rapprochent chaque jour un peu plus. À travers ce développement c'est un brassage mais aussi un renouvellement des populations de nos territoires qui s'opèrent en profondeur et qui mériteraient d'être analysés. Au cours des dernières décades les « nantais et les rennais d'hier » ont changé, notamment avec l'apport de nouvelles populations. À ce titre une analyse de l'évolution de la sociologie des deux villes et de nos deux aires urbaines mériterait être approfondie par les deux agences urbanisme. **C'est également une donne nouvelle.**

Les multiples réformes sectorielles engagées par l'État (hôtelière, hospitalière, judiciaire, militaire, scolaire et universitaire,...) et les mises en concurrence territoriale (pôle de compétitivité, plan campus,...) signent la fin d'une politique nationale d'aménagement du territoire au profit de politiques catégorielles et sélectives.

Il n'y aura pas demain autant de plan campus que d'universités actuelles ; Il y aura demain 4 ou 5 grands instituts hospitalo-universitaires,...

Cette tendance lourde, accentuée par la limitation des ressources budgétaires de l'État et des collectivités territoriales imposera des choix draconiens de plus en plus sélectifs. Pourrions-nous rester dans nos prés carrés si nous voulons continuer à assurer le financement des équipements publics, de la recherche et de l'innovation tout en assurant les besoins de plus en plus grands de financement des programmes de cohésion sociale et de solidarité ?

C'est encore une donne nouvelle qui interpelle très directement notre vision actuelle du développement de nos territoires et de nos coopérations actuelles et futures.

Enfin aujourd'hui à l'échelle d'une compétition européenne accrue entre les métropoles et de la mondialisation de nos sociétés, une stratégie audacieuse de coopération s'impose pour développer nos fonctions métropolitaines supérieures et assurer notre attractivité internationale au profit de l'ensemble de nos territoires. **C'est encore une nouvelle donne.**

Alors oui de nouvelles donnes s'imposent à nous aujourd'hui et militent en faveur d'une initiative audacieuse pour construire de « nouvelles frontières » de coopération métropolitaine. Alors oui la coopération Nantes-Rennes n'est pas un « plat réchauffé » mais elle est au contraire porteuse d'un projet audacieux et novateur.

Nantes et Rennes ont aujourd'hui la responsabilité d'impulser une coopération métropolitaine audacieuse en y associant les grands centres urbains et ruraux de leur environnement dans une vision globale de l'aménagement de nos territoires qui relèvent aujourd'hui de leurs responsabilités.

Pour autant une coopération Nantes-Rennes ne se décrète pas. Cette coopération relève d'une « longue marche » volontariste pour en identifier les axes prioritaires et en obtenir les résultats. Coopération, compétition ou indifférence ? Ces trois réalités ne s'opposent pas et peuvent coexister « pacifiquement » selon les sujets à traiter dans les relations entre les deux villes.

Aussi il sera capital d'identifier sur quelles priorités impérieuses et concrètes devrait s'installer cette coopération pour y apporter une réelle « valeur ajoutée » dans les développements de nos territoires. Pourquoi ne pas tester dans ce domaine les outils d'aide à la décision relevant de la théorie des jeux utilisée en économie et qui fait actuellement l'objet d'une thèse de troisième cycle en géographie, consacrée à l'impact des grands projets structurants pour l'Ouest et en particulier celui de l'aéroport de Notre-Dame des Landes, sous la conduite de Guy Baudelle à l'université de Rennes 2 ?

■ Un projet anticipateur pour prendre en compte la mondialisation et les défis du futur

Cette coopération métropolitaine repose sur nos grandes valeurs : l'ouverture, l'esprit entrepreneurial, la solidarité et la tempérance. Elle s'appuie sur l'analyse de nos atouts et faiblesses qui reste à affiner.

Elle repose sur une nouvelle vision de nos territoires prenant en compte les défis du futur.

Elle prend en compte la crise actuelle qui est loin d'être terminée. Les bouleversements en cours : financiarisation de

l'économie, cataclysme financier et boursier, économie en berne et récession, yoyo pétrolier, détérioration des déficits publics, chômage en hausse, précarité accrue,...sont des accélérateurs des tendances lourdes marquées par la généralisation et l'internationalisation des flux. La généralisation des flux n'est pas qu'économique, elle est aussi sociale, culturelle, sanitaire,...

Ces bouleversements nous imposent de comprendre les défis et les enjeux du futur pour nos territoires confrontés à des ruptures importantes en cours ou à venir qui menacent nos développements actuels et futurs.

■ Le pilotage de la coopération métropolitaine : une condition de réussite

Cette coopération métropolitaine a pour ambition de construire une métropole en réseau à vocation européenne et internationale prenant en compte la mondialisation de nos sociétés et la restructuration de l'État. Elle permet d'éviter une compétition stérile entre nos territoires pour augmenter leur attractivité globale.

Pour autant la mise en réseau n'est pas suffisante à elle seule pour construire une coopération métropolitaine efficace et lisible. La mise en réseau pour être efficace doit être pilotée par des acteurs reconnus et identifiés : c'est une responsabilité première de Nantes et de Rennes.

L'efficacité d'une coopération en réseau ne peut pas en effet reposer sur un mode de fonctionnement mou comparable à une « auberge espagnole » où chacun y apporte ou prend ce qu'il veut. La coopération métropolitaine en réseau entre les deux villes suppose une gouvernance forte et lisible.

Cette gouvernance est indispensable pour identifier les priorités effectives sur lesquelles devraient porter cette coopération mais aussi identifier les résultats à atteindre et pouvoir les évaluer.

Cette gouvernance doit être aussi en mesure d'impulser les incontournables arbitrages à effectuer pour choisir les priorités les plus pertinentes, de les répartir équitablement entre les deux métropoles et les autres centres urbains selon leurs compétences et atouts, et enfin d'y affecter les nécessaires allocations de ressources budgétaires qui en résultent.

Aussi dans premier temps cette coopération métropolitaine pourrait être pilotée par une instance légère, pourquoi pas à présidence tournante entre Nantes et Rennes ?

Un groupe projet piloté à l'initiative commune de Nantes et de Rennes, constitué de « personnes ressources », pourrait proposer les grandes questions où il est possible d'avoir un peu de maîtrise, définir ce qui est transversal et au final identifier les priorités concrètes à retenir mais à revisiter périodiquement.

Dans un deuxième temps la création d'un établissement public de coopération métropolitaine à l'exemple des groupements transfrontaliers de coopération européenne, pourrait être envisagée et accompagnée de la création d'un conseil de développement métropolitain.

■ Promouvoir des projets ambitieux lisibles autour de quatre grands piliers

L'analyse de différentes grandes métropoles françaises et européennes montre que les développements futurs d'une métropole reposent sur sa capacité à définir une vision ambitieuse pour son devenir, portée par son bassin de vie et lisible pour ses citoyens. La vision est plus forte que la gouvernance qu'elle doit impulser.

Cette coopération métropolitaine repose sur un nombre limité de grands projets structurants lisibles auprès des acteurs économiques régionaux, nationaux et européens mais aussi auprès de nos populations. Chaque projet pourrait être piloté par une collectivité identifiée pour valoriser son positionnement métropolitain et ses compétences : c'est une condition de réussite d'un futur réseau métropolitain de villes.

Ces grands projets seraient à construire autour de quatre grands piliers :

- **les transports et les communications**, incluant les « autoroutes de l'information », pour ouvrir l'accès de nos territoires aux grands centres européens et construire une liaison ferroviaire rapide Nantes-Rennes
- **la recherche et l'enseignement supérieur** avec la constitution d'une université polytechnique Atlantique en réseau pour regrouper nos ressources sur quelques grands domaines d'excellence et développer la recherche et les transferts de technologie au bénéfice des entreprises innovantes, notamment sur des secteurs à forte croissance
- **le développement international de la compétitivité des entreprises et de notre capacité à attirer de nouveaux investisseurs** en s'appuyant sur les pôles de compétitivité et sur la constitution de clusters d'entreprise au bénéfice des PME et PMI, pour lesquels nous avons du retard
- **enfin une politique commune et lisible d'événements culturels majeurs et de communication** pour développer le sentiment d'appartenance des citoyens à un même territoire métropolitain ; rechercher une identité partagée avec une image fédératrice ; promouvoir une lisibilité nationale et européenne.

Pour autant cette coopération métropolitaine centrée sur quelques grands projets structurants n'exclut pas que dans d'autres domaines les deux métropoles soient en compétition ou tout simplement mènent des projets qui ne relèvent ni de la coopération ni de la compétition mais qui leur soient tout simplement spécifiques !

■ Un projet fédérateur pour apprendre à travailler ensemble

Cette coopération métropolitaine a pour ambition de faire apprendre à travailler ensemble des acteurs publics et privés de nos territoires et s'appuyant en priorité sur les personnes ressources présentes sur notre territoire plutôt que des consultants et experts externes.

L'anticipation territoriale n'est pas un concept théorique. C'est un exercice participatif concret mobilisant les acteurs locaux pour apprendre ensemble à changer notre vision du territoire à l'horizon 20 ans pour orienter les développements d'aujourd'hui et préparer les développements futurs.

Cette coopération permettra une mutualisation importante des ressources budgétaires et humaines des collectivités concernées favorisant la réduction des coûts cachés résultant de l'enchevêtrement des structures actuelles. Elle permettra de focaliser les ressources budgétaires disponibles sur des priorités stratégiques.

■ Nantes ou Rennes, le choix d'une métropole centre : une vision dépassée

Aujourd'hui est-il important de savoir qui, de Nantes ou de Rennes, est la métropole centre dont nous avons besoin pour assurer les développements de nos territoires de l'Ouest à l'échelle de l'Europe ?

Ce débat, teinté d'histoire et parfois d'idéologie, peut « polluer » les relations entre Nantes et Rennes. Il nous amène dans une impasse. Il doit être dépassé car appartenant au passé.

Ce débat peut aussi être un prétexte mis en avant pour ne pas nous tourner résolument vers les nouvelles données auxquelles aujourd'hui nos métropoles et nos territoires sont confrontés.

Ce débat doit au contraire être tourné vers l'avenir et privilégier la recherche de coopérations interactives entre les deux villes s'appuyant sur leurs atouts et complémentarités réciproques en y associant les autres grands centres urbains et ruraux de leur environnement.

Ni Nantes ni Rennes ne peuvent prétendre à elles seules regrouper l'ensemble des grandes fonctions métropolitaines dont nos territoires ont besoin pour assurer leur développement. Ce serait une compétition stérile perdue d'avance. Il importe au contraire que ces deux villes coopèrent dans ce domaine l'une avec l'autre ce qui n'exclut pas pour autant des compétitions dans d'autres domaines.

À une première lecture les fonctions métropolitaines de Nantes et de Rennes apparaissent complémentaires mais inachevées. Alors peu importe que telle fonction soit à Nantes ou à Rennes : l'important est que ces fonctions soient présentes à un grand niveau d'excellence et au service d'une vision audacieuse pour le développement de nos territoires et de nos entreprises. À ce titre une analyse approfondie de ces fonctions métropolitaines supérieures de Nantes et de Rennes s'impose : c'est un complément important à apporter aux analyses effectuées à ce jour par les agences d'urbanisme des deux villes.

Enfin le projet du gouvernement d'introduire, à l'occasion de la réforme des collectivités territoriales, un statut de métropole devrait inciter au renforcement de coopérations territoriales multipolaires. En effet le choix de Nantes seule comme métropole, ou encore le choix conjoint de Nantes et de Rennes comme métropoles, risquerait de développer une logique de compétition stérile entre ces deux grandes villes de l'Ouest plutôt que de coopération.

■ Un projet utopique ou à contre-courant ?

Pouvons-nous innover sans tabou, à l'opposé de la pensée étatique ou métropolitaine dominante reposant sur une seule ville centre, pour construire les nouvelles frontières d'une coopération métropolitaine multipolaire ?

Ce projet est-il compatible avec l'enchevêtrement des compétences des collectivités et des prétentions de leurs chapelles, parfois des « égos » de leurs responsables, alors qu'il nécessite leurs adhésions et en particulier celles des conseils généraux et régionaux concernés ?

Est-il à contre-courant des attentes à court terme des électeurs ?

Pourrons-nous dépasser les antagonismes et les querelles hérités de l'histoire lointaine ou présente, les arrière-pensées ou intentions présumées de chacun ?

Pour prendre des exemples récents, était-il vraiment important de « batailler » pour savoir qui de Nantes ou de Rennes regrouperait la cour d'appel de l'Ouest, accueillerait la direction des affaires maritimes ou le centre de commandement de la région militaire, ... ?

Au final c'est une « bataille d'égo intra-muros » : que ces localisations soient à Nantes ou à Rennes n'apporte rien de plus pour l'attractivité globale de nos territoires. Au contraire ne faudrait-t-il pas à l'avenir replacer ces choix dans une vision globale des coopérations entre nos deux métropoles et d'aménagement de nos territoires. Coopérer demain ce sera aussi partager.

À l'avenir il faudra consacrer davantage nos énergies à attirer dans nos territoires de nouvelles forces externes et à développer résolument celles qui existent.

Saurons-nous dépasser les peurs inhérentes à tout changement ? Ce n'est pas pour autant qu'il faut les nier ou les réfuter car elles existent : peur de perdre une partie de son pouvoir ou de son identité, peur des choix à effectuer, peur d'être absorbé,... et au final tout simplement peur de l'autre qui caractérise tant nos relations humaines. Bien au contraire il faut les regarder et en parler lucidement car cela fera aussi partie de la construction d'une coopération métropolitaine « gagnant-gagnant ».

Aussi au delà des convictions politiques et des contraintes de chacun la construction de « nouvelles frontières » de coopération métropolitaine relève d'une forte conviction morale et d'un courage politique anticipateur de tous les acteurs territoriaux, et en premier lieu des présidents des deux métropoles, pour dépasser les clivages, les peurs et les inerties actuels : les développements de nos territoires au profit des générations futures en dépendent.

Plusieurs métropoles françaises et européennes sont déjà en mouvement et dès à présent engagées dans cette direction. Un échange des réflexions existantes et des bonnes pratiques engagées, serait grandement profitable. Nantes et Rennes pourraient en prendre l'initiative dans le cadre d'un colloque métropolitain à organiser en 2010.

■ Organiser le débat citoyen : un objectif essentiel

La construction de « nouvelles frontières » de coopération métropolitaine ne s'improvise pas. Elle doit être appropriée par tous les acteurs et les citoyens concernés dans une démarche coopérative de formation et d'anticipation ancrée sur le concret. Par ailleurs l'adhésion des citoyens est une condition indispensable de sa réussite.

Cette démarche pourrait s'appuyer sur les compétences des « personnes ressources » présentes sur nos territoires à travers la constitution d'une instance légère au service de l'action comparable à un GIE.

Enfin ces débats pourraient être organisés par les Conseils de développement des deux métropoles en y associant les autres Conseils de développement des deux aires urbaines. Ces débats pourraient donner lieu à des publications périodiques mais aussi, tous les deux ans, à l'organisation d'une université d'été citoyenne métropolitaine.

C'est une condition indispensable pour que des citoyens majeurs comprennent la complexité du monde où ils vivent et la nécessité de choix anticipateurs qui ne se limitent pas à la gestion de nos pré-carrés.

Alors en conclusion, oui le citoyen doit oser s'approprier ce débat. Il doit oser partager son questionnement mais aussi dire avec audace les orientations qu'il propose pour y répondre même s'il doit pour cela s'affranchir des avis des experts.

Michel Juvet, le 12 octobre 2009